

Déclaration liminaire F3SCT des Yvelines – 29 novembre 2024



Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs, cher.es collègues,

A la veille d'un mouvement social d'ampleur qui témoigne de l'exaspération des fonctionnaires d'être pris comme boucs émissaires d'une société qui connaît une crise importante et à l'occasion de cette F3SCTSD, le Sgen-CFDT se doit de rapporter le mécontentement de nos collègues dans les Yvelines :

1) Agacement car on tente de faire passer les enseignants pour des privilégiés ! Nous n'avons pas ici à répéter les propos indignes d'un ancien président de la République montrant sa méconnaissance du métier ! Que tous nos détracteurs viennent travailler dans l'Education Nationale pendant un mois et ils pourront ensuite s'exprimer ! Et ceci alors que, dans le même temps, on parle de 3 jours de carence au lieu d'une journée, qu'ils viennent constater par eux-mêmes ce que sont nos conditions de travail, ils découvriront à cette occasion que les personnels n'ont qu'une visite médicale par carrière en moyenne, bien loin de la situation des entreprises privées, que nos locaux sont délabrés, que les problèmes de chauffage ou d'isolation thermique dans les établissements scolaires sont monnaie courante dans les Yvelines ! Quand il n'y a pas d'infiltrations d'eau ! Et oui, ce dernier point concerne plus particulièrement nos collectivités territoriales mais nous comptons sur vous pour faire passer le message. Par contre, nous vous demandons de prendre en considération la demande de visite médicale des personnels.

2) Mécontentement face à l'attitude de certains chefs d'établissement qui ne prennent pas suffisamment en considération les aménagements demandés par le médecin du rectorat pour adapter pour les personnels porteurs de handicap les emplois du temps, les salles et autres éléments indiqués dans les notifications. Nous demandons à ce que cette nécessaire vigilance leur soit rappelée.

3) Irritation face à la gestion de C'Midy : nous ne pouvons accepter les réponses apportées par la société C'Midy aux élèves qui auraient des impayés ou des retards de paiement. Les faire manger en dernier est pour nous une stigmatisation de ces élèves que nous ne pouvons accepter. D'autant plus que les problèmes s'accumulent avec C'Midy : diminution des quantités à la restauration scolaire, difficulté de gestion des fonds sociaux, non remplacement des agents.... Nous demandons donc à ce que le contrat entre Sodexo et le Conseil départemental ne soit pas renouvelé dans de telles conditions ! N'est-ce d'ailleurs pas ironique de lire sur le site de Sodexo : « L'humanité est au cœur de notre métier. Nous nous engageons à agir en faveur de l'égalité des chances.(..) Améliorer la qualité de la vie signifie accorder à chaque personne respect, dignité et considération. » ?

4) Exaspération face à l'inclusion : trop d'inclusion tue l'inclusion ! Le Sgen- CFDT a toujours été favorable à l'inclusion mais nous ne pouvons qu'entendre nos collègues qui se plaignent, à juste raison, quand 5 élèves par classe de primaire relèvent de l'inclusion avec, souvent, des AESH en nombre insuffisant. Et que dire de formation sur le spectre de l'autisme difficilement accessible aux professeurs des écoles demandeurs car avec priorité au personnel préparant le CAPPEI ? Dès lors,

nous demandons plus de moyens pour une inclusion réussie et des classes allégées pour favoriser cette inclusion épanouie !

5) Colère car les réformes s'annoncent sans cohérence et sans bilan de la précédente. Les nouvelles annonces se font au mépris de toutes les alertes lancées par les enseignants ! Dans les Yvelines, plusieurs collèges ne peuvent pas appliquer le choc des savoirs comme il était conçu. Nous demandons l'abandon du choc des savoirs et l'abandon de la réforme de la voie professionnelle qui se fait au mépris des besoins des élèves.

6) Ecoeurement car à la mi-novembre, le Sgen-CFDT dénombrerait encore trop de postes non pourvus dans les Yvelines, que ce soit d'enseignants, d'assistants sociaux, de personnels administratifs, de personnels de vie scolaire ou plus encore d'AESH ! Nous demandons un recrutement à la hauteur des enjeux, la formation de la jeunesse ne peut pas être abandonnée et l'institution ne peut pas demander sans cesse aux autres personnels d'assumer ce travail qui ne leur était pas dévolu au risque de les voir ployer sous la charge ! Et tout ceci avec des effectifs bien chargés dans nos classes !

7) Indignation face au relogement mal géré du CIO d'Elancourt, peut-être en septembre 2025, et dans des conditions indignes : comment travailler correctement s'il n'y a pas de clé mise à disposition pour les espaces de travail, si les collègues n'ont plus de lieu dédié pour recevoir les familles, plus de documentation accessible puisque rien ne doit rester dans la salle de réunion prêtée ? Nous ne pouvons comprendre la maltraitance qui est ainsi infligée à nos collègues Psy-EN et secrétariat du CIO. Nous demandons à ce que des solutions soient rapidement trouvées pour leur permettre de travailler dans des conditions décentes : les CIO sont un maillon essentiel de l'Education Nationale et ce dans l'intérêt des élèves !

Enfin, nous ne parlerons pas ici de la nécessité de la dématérialisation des fiches RSST que nous appelons de nos vœux pour permettre à nos collègues d'oser s'en saisir, ni de l'urgence à rendre le métier d'enseignant attractif, ni de notre indignation face à la baisse des dotations globales de financement des établissements scolaires, collèges et lycées, des Yvelines et ni de l'augmentation des fiches RSST relevant des risques psycho-sociaux puisque ce dernier point sera abordé dans le cadre de cette instance.

Pour toutes ces raisons, le Sgen-CFDT appelle, avec les autres membres de l'intersyndicale des Yvelines, à la grève le 4 décembre. Il est indispensable de réagir face à des conditions de souffrance au travail !

Bien évidemment, le Sgen-CFDT appelle aussi à la grève et manifestation du 5 novembre.

En vous remerciant, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

Pour le Sgen-CFDT

contact : versailles@sgen.cfdt.fr, dep78@sgen.cfdt.fr